

## Nos écoliers

La fin de l'année est là et nous ne contesterons pas le fait de dire qu'elle est méritée pour nos jeunes écoliers et l'équipe qui les encadre.

Durant cette dernière période, ils ont travaillé ardemment à la réfection du mur du préau. L'ancienne fresque datant de 1996 a laissé place à une multitude de personnages de contes qui animent les murs tout en laissant entrevoir une représentation du village de Prévinquières. Félicitations aux artistes (petits et grands) qui ont laissé parler leurs talents de dessinateurs et peintres malgré les coups de pinceaux fuyards marquant bien des cheveux et vêtements...

Une inauguration sera organisée prochainement.

Un autre talent est à l'honneur : celui de comédiens avec la présentation d'une pièce de théâtre lors de la soirée de fin d'année. Joli travail d'équipe de la mise en scène jusqu'aux décors et costumes. Le Club des Pervenches a pu assister cette soirée.

Cette année, les enfants de diverses écoles du canton bénéficiant des interventions de l'Institut d'Études



Occitanes durant l'année scolaire se sont retrouvés à Rieupeyroux pour leur habituelle rencontre annuelle. Ils ont assisté à un spectacle, fait des jeux et danses traditionnelles. Quatre séances à la piscine de Rieupeyroux ont eu lieu. Une sortie scolaire a été organisée au Conservatoire de la châtaigne avec un retour à pied à l'école par le chemin du maquis sur les traces de la résistance. Enfin la fin d'année a été l'aboutissement d'un projet de l'année : la réalisation d'un recueil de recettes de cuisine dont certaines ont été préparées et savourées par les enfants. Nous espérons une bonne poursuite aux deux CM2 qui

partent pour le collège et souhaitons dès maintenant la bienvenue aux deux nouvelles écolières qui feront leur rentrée en septembre ou courant l'année. L'effectif de notre école reste donc à 12 élèves. Bel été aux écoliers et à l'équipe pédagogique !

## Point Info Tourisme

La commune de Prévinquières avec la vallée de l'Aveyron et ses gorges sauvages attire tout au long de l'année de nombreux visiteurs et randonneurs. Le village de Prévinquières, chef-lieu de commune est un bourg de caractère avec plusieurs maisons à colombages datées du 15<sup>ème</sup> siècle.

Le Portail Haut, ancienne porte d'entrée au village, a été transformé en chambres d'hôtes par sa propriétaire. Créé en 2019, le sentier du Patrimoine, au départ du village, est le lien entre le patrimoine bâti du bourg et le patrimoine de la vallée, sur les bords de la rivière Aveyron.

C'est au départ de ce sentier que les élus ont projeté l'aménagement d'un édicule à fonction touristique afin de mettre à disposition du public tout au long de l'année, de la documentation pour les sites remarquables locaux, du secteur et du département. Ce local accueillera, à sa disposition permanente du public, une exposition de nombreuses photos anciennes retraçant la vie locale et l'histoire communale au cours des siècles.

Il servira également à accueillir les permanences estivales de l'Office du Tourisme Intercommunal. Pour l'accessibilité, la porte d'entrée du bâtiment sera aux normes PMR et une place de stationnement PMR sera aménagée, attenante à la construction.



## Lancement du Plan Local d'Urbanisme intercommunal de la Communauté de communes Aveyron Bas Ségala Viaur

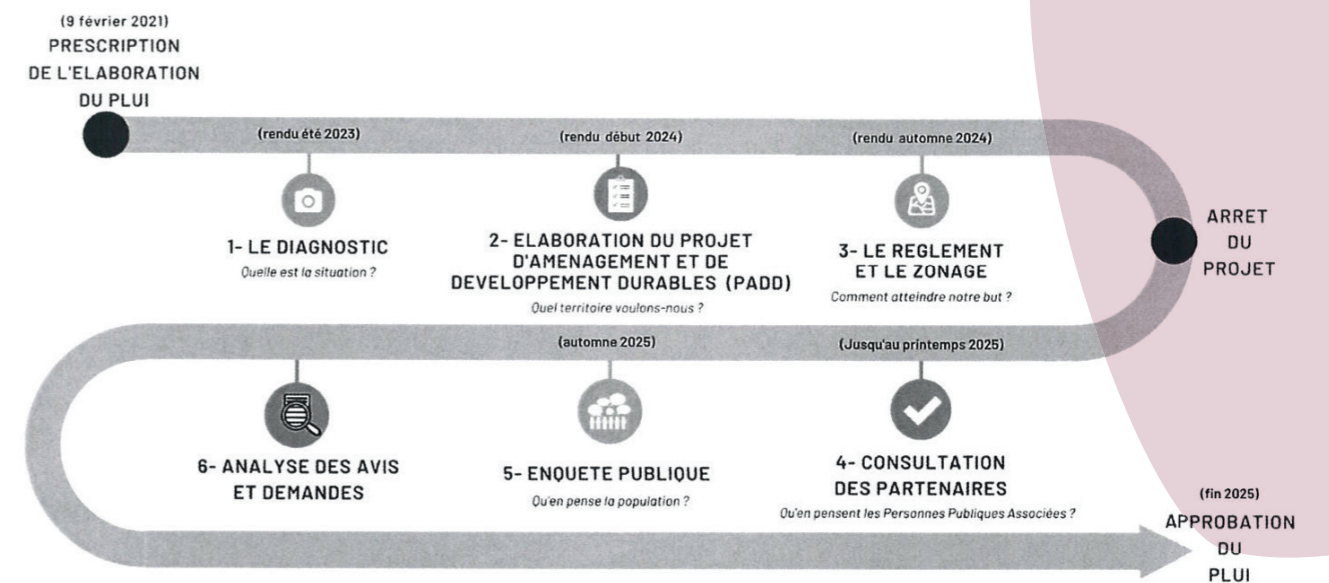
Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) de notre Communauté de communes est lancé. Il doit permettre de construire une stratégie de développement du territoire équilibrée et partagée. Le cabinet OC'TEHA (bureau d'études en urbanisme et développement territorial) avec la Chambre d'Agriculture de l'Aveyron, le bureau d'Études CERMECO (bureau d'études environnementales), et Hélène Foret (urbaniste et architecte paysagiste) vont nous accompagner dans sa construction avec tous les acteurs locaux du territoire.

Le PLUi est un document d'urbanisme qui traduira l'ambition intercommunale et la politique de tous les élus pour harmoniser et organiser l'aménagement des communes. Les thématiques abordées dans ce document concernent la vie quotidienne : habitat, équipements et services, développement économique, mobilités, environnement, etc.

Il remplacera suite à son approbation les règles de notre PLU. La mise en place du PLUi par l'intercommunalité va ainsi permettre d'harmoniser l'ensemble des règles applicables au territoire et de les adapter aux spécificités communales.

La première phase est celle du diagnostic, véritable lecture du territoire au travers d'un travail documentaire et de repérages de terrain, qui permettra de déterminer les grands enjeux et crociera différents angles de vue. Découleront de ce diagnostic le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) qui fixera les objectifs de développement et les actions à mettre en œuvre. Il sera ensuite question de définir les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) ainsi que le Règlement qui seront les outils et les moyens pour classer les différentes zones et parvenir à atteindre les objectifs d'aménagement fixés.

Pilotée par la Communauté de communes, cette démarche longue et complexe en raison des modalités réglementaires devrait trouver son achèvement en septembre 2025 par l'approbation du document.



Au fur et à mesure de l'avancée de ce PLUi, nous vous donnerons les informations nécessaires à la compréhension du document d'urbanisme final qui en émanera : par le biais du site internet de la commune (ou de la communauté de communes), de l'affichage en mairie, du bulletin municipal...

De plus, si vous avez des interrogations ou des observations, un registre est disponible en mairie afin d'y consigner vos demandes, vous pouvez y avoir accès aux heures d'ouvertures de celle-ci.

## Fermeture secrétariat

Le secrétariat de mairie sera fermé pour congés du 21 août au 1<sup>er</sup> septembre. En cas d'urgence, merci de se rapprocher d'un adjoint ou du maire.

## Budget d'investissement 2023

Suite au vote du budget 2023, voici quelques projets importants d'investissement qui pourront être mis en œuvre ou démarrés au cours de l'année 2023.

### Rénovation de la salle des fêtes et ses abords



La salle des fêtes, construite en 1981, a besoin de travaux importants de rénovation et de réaménagement extérieur. Ce projet avait été annoncé lors des vœux à la population en janvier. Suite à l'étude de faisabilité demandée à Aveyron Ingénierie, le conseil municipal s'est prononcé, lors de sa séance du 30 mai, pour le lancement de la consultation de recherche d'un maître d'œuvre, première étape du projet. À l'issue de cette consultation, le ou la candidat(e) retenu mettra en œuvre l'étude technique et le montage des dossiers de marché de travaux. Des demandes d'aides financières seront déposées auprès de l'État, du Conseil Départemental, et de la Région. Dans le calendrier prévu, les travaux pourraient démarrer en septembre 2024 et être réalisés sur deux ans.



### Mairie de Prévinières

Le Bourg - 12 350 Prévinières

Tel : 05 65 81 94 98

mail : mairie.previnquieres@wanadoo.fr

## Numérisation acte d'état civil

Afin d'améliorer le travail administratif concernant les différents actes d'état civil, la société alsacienne « Numéris » a scanné et numérisé l'ensemble des actes d'état civil de 1933 à 2016. Depuis le 15 juin 2023, nous pouvons éditer un acte sans avoir à manipuler les registres papier. Notre commune se modernise aux services de ses concitoyens.

### Travaux à l'Église



L'entreprise campanaire Brouillet, en contrat de maintenance avec la commune, nous a signalé qu'il serait souhaitable d'effectuer des travaux de sécurité sur plusieurs cloches afin de sonner les angélus en toute sécurité. Dans l'immédiat, le remplacement du joug de la cloche n° 3 sera effectué à l'automne. Vu le coût important de ces réparations, celles-ci devront être étalées dans le temps.

### Réseau d'eau pluviale du bourg

Derrière la mairie et près du sentier du patrimoine, se déverse une partie des eaux pluviales du bourg de Prévinières. A chaque orage, la piste permettant l'accès, sur les bords de rivière, est impraticable au tracteur ou tracteur tondeuse, car très ravinée avec apport de nombreux gravats. Vu la très forte pente des terrains, il est impossible de canaliser l'eau, depuis la sortie des maisons du village, pour la déverser directement dans la rivière. Les services compétents du département ont été saisis pour étudier la meilleure technique pour ralentir le flux de l'eau à moindre coût. Travaux pouvant être envisagés à l'automne.

### Accès lotissement à l'impasse des pervenches

L'accès aux habitations ou dépendances de l'impasse des Pervenches (entre le restaurant et monuments aux morts) depuis la départementale devrait être aménagé en cours d'année : grilles pour réseau pluvial, bordures, caniveaux avant goudronnage.

Site [www.previnquieres.fr](http://www.previnquieres.fr)

Facebook Commune de Prévinières

Horaire d'ouverture :

Mardi et vendredi de 10h à 12h et de 14h-16h30



Prévinières

# Le petit Journal de la Commune

## Cet été à Prévinières

### PREVINQUIERES

Salles d'Expo de la Mairie  
du 30 juillet au 15 août 2023

de 15h à 19h (Ouvert tous les jours !)



36<sup>e</sup> exposition  
Peintures & Artisanat d'art

**Inauguration des circuits VTT** inter communautaires, le samedi 8 juillet par le Président de la Communauté de Communes à l'Aire de la Mouline

**Visites guidées dans le village** à 17h les 21 et 28 juillet ; ainsi que les 11 et 18 août

**Ouverture et permanence du Point info tourisme et patrimoine** en juillet et août au 39 rue de la mairie

**Relais de Prévinières** : le 13 août exposition de véhicules dans le village

**La Guinguette du Relais** : tous les vendredis et samedis à partir de 19h, du 14 juillet au 25 août. Animation musicale avec groupes, karaoké et le dernier rendez-vous du 25 août avec une chanteuse « chansons françaises et internationales. »

Téléphone : 05 81 21 00 57

## Adressage terminé

Depuis le printemps, le conseil municipal a terminé l'adressage consistant à procéder à la dénomination des voies communales et la numérotation des habitations. Pour les personnes qui n'auraient pas apposé encore leur plaque de numéro de maison, il est indispensable de le faire très rapidement. La nouvelle adresse étant officielle depuis avril, les courriers arrivant encore à l'ancienne, peuvent être refusés et ne plus être distribués. Il est aussi très important, si vous ne l'avez encore fait, de signaler votre nouvelle adresse aux divers services : banque, fournisseurs, MSA, Caisse assurance maladie et complémentaire, fournisseur d'électricité.. etc, mais aussi de faire la démarche de changements d'adresse des cartes grises et pièces d'identité. Pensez-y !

## Circuits VTT



Inauguration des circuits VTT – VAE en Aveyron Bas Ségala Viaur À l'occasion du lancement de la carte et des 14 topoguides des nouveaux circuits VTT VAE sur la CC Aveyron Bas Ségala Viaur, nous vous proposons une journée pour tester 2 tracés !

La journée débutera à 9h30 à l'aire de La Mouline avec un café d'accueil, puis à 10h, les

cyclistes pourront prendre le départ de la balade « Prévinières en VTT » (10 km d'un niveau facile, avec un dénivelé de 329m).

À midi, une inauguration officielle aura lieu, suivie par un apéritif.

Mairie de Prévinières - Le Bourg - 12 350 Prévinières - tel : 05 65 81 94 98

mail : [mairie.previnquieres@wanadoo.fr](mailto:mairie.previnquieres@wanadoo.fr) - site : [www.previnquieres.fr](http://www.previnquieres.fr) - facebook : Commune de Prévinières